LA NATURE DE LA PROPAGANDE CONCERNANT LE COMMERCE

AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, je donne avis que mercredi prochain, le 15 juin 1988, j'attirerai l'attention du Sénat sur la nature de la propagande concernant le commerce.

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'USINE D'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX DE FORT MCMURRAY EN ALBERTA—LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, j'ai demandé jeudi dernier au leader du gouvernement au Sénat s'il pouvait nous fournir des renseignements sur les modalités financières qui ont été mises au point par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre albertain de l'Énergie. Le leader s'est engagé à essayer de nous donner ces renseignements aujourd'hui.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, autant que j'ai pu le contrôler, je suis heureux de signaler que les renseignements que j'ai consignés l'autre jour sont exacts.

Le sénateur Olson: Je n'ai pas contesté cela. La question que je me suis posée est de savoir si les renseignements des journaux étaient exacts, comme on nous l'a donné à penser puisque le ministre n'a pas répondu à la question de savoir si les deux gouvernements avaient arrêté des modalités de financement.

Le sénateur Murray: Je pensais avoir répondu à cette question. Sous réserve de confirmation, j'avais répondu par la négative, et la négative tient toujours. Il n'a pas été arrêté de modalités de financement entre le gouvernement du Canada et le gouvernement albertain.

Le sénateur Olson: Je me demande si le leader du gouvernement au Sénat pourrait alors s'engager à nous fournir une explication plus complète et plus détaillée de la situation, pour que ceux qui seront directement touchés par cette décision puissent se fonder sur autre chose que des spéculations journalistiques.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, nos amis du gouvernement albertain et nous sommes encore en train d'étudier le projet présenté par le consortium. Nous prévoyons être en mesure de fournir une réponse au consortium dans un très proche avenir.

Le sénateur Olson: Est-ce que le leader du gouvernement pourrait nous dire ce qu'il entend par «proche avenir»? En d'autres termes, qu'est-ce qu'il entend par «bientôt»?

Le sénateur Murray: Je regrette de ne pouvoir me montrer plus précis. Si mon collègue M. Masse, de qui ces questions relèvent directement, nous fournit des renseignements plus précis, je me ferai un plaisir de les transmettre au Sénat.

Le sénateur Frith: Cela veut dire plus tôt qu'en temps voulu. Le sénateur Murray: Assurément, assurément.

L'INDUSTRIE DE LA FOURRURE

LE PROJET BRITANNIQUE D'ÉTIQUETER LES PRODUITS
CANADIENS—LES MESURES GOUVERNEMENTALES

L'honorable Gildas L. Molgat: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Étant donné que la décision que devrait prendre très bientôt le gouvernement britannique en vue de modifier l'étiquetage des fourrures canadiennes aura de sérieuses répercussions sur la vie des Canadiens du nord et particulièrement des autochtones, quelles nouvelles mesures le gouvernement envisage-t-il de prendre contre le gouvernement britannique?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, soyez assurés que nous avons protesté de façon très véhémente auprès du gouvernement du Royaume-Uni, et ce à plusieurs reprises. Nous étudions actuellement d'autres mesures à prendre. L'honorable sénateur n'ignore pas qu'il est possible, ou qu'il sera possible, d'entamer certaines procédures dans le cadre du GATT; cependant, le gouvernement réfléchit encore à cette question.

Le sénateur Molgat: Comme on songe à acheter des sousmarins britanniques, projet que je n'approuve pas nécessairement, notre gouvernement a-t-il l'intention d'informer le gouvernement de Sa Majesté que ses actions pourraient probablement influer sur nos décisions?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je préfère prendre note de la question et y revenir plus tard.

Le sénateur Frith: Cela risque d'être long.

LES FINANCES

L'AUGMENTATION DU TAUX DE LA BANQUE DU CANADA—LES MESURES GOUVERNEMENTALES

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, j'ai une autre question à poser au leader du gouvernement sur un sujet pour lequel il a toujours eu beaucoup d'intérêt; c'est celui du taux d'intérêt fixé par la Banque du Canada tous les jeudis à 14 heures. Je me souviens qu'il me posait cette question tous les jeudis après-midi. Pourrait-il nous dire si le gouvernement va prendre des mesures pour essayer que justice soit faite? Beaucoup de gens, comme moi, estiment qu'une bonne partie du pays est pénalisée par la crainte du gouvernement, ou du gouverneur de la Banque du Canada, de poussées inflationnistes dans une petite partie du pays.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je voudrais attirer l'attention du sénateur sur le fait que la politique financière du gouvernement, la politique sociale du gouvernement et la politique de développement régional du gouvernement sont telles qu'elles tempèrent les